

Matière: 'Houmach - **Rubrique:** Sefer Berechit - **Paracha:** Vayéchév, Ch.38

Thème: Juda et Tamar - **Auteur:** Eric Smilevitch

Titre: Le scandale des familles: honneur et justice



Introduction



Notes de
l'enseignant

L'histoire de Juda et Tamar présente un portrait très contrasté des principaux protagonistes. Figures tortueuses et sordides des acteurs du drame, tels les fils de Juda, ou tels Juda et Tamar eux-mêmes qui ne parviennent à se trouver que sous le masque de la prostitution. Ces portraits font contrepoin à la générosité et à l'honnêteté d'une grande fraîcheur qui saisit aussi au même moment Juda et Tamar, au cœur même du sordide.

Sans doute, les êtres humains ne sont pas faits d'une seule pièce. Sans doute aussi, la vertu n'est pas l'image pieuse que s'en font les esprits courts et les ignorants. Il reste à expliquer les raisons d'un récit complexe, assez long à sa manière, et qui dresse un portrait peu brillant du père des "juifs" et de sa première progéniture. Que veut l'Ecriture à travers l'exposé des déboires familiaux et "sexuels" de Juda?

Tous les commentateurs remarquent que ce récit interrompt subitement l'histoire de Joseph. Il s'introduit entre le récit de la vente de Joseph et celui de son aventure en Egypte. Comme si la Tora faisait un détour, au beau milieu de l'histoire de Joseph, pour nous raconter les déboires de son grand frère Juda. De là, deux directions d'interprétation connues: celle de Rachi et celle d'Ibn Ezra sur le premier verset du chapitre.

Pour Rachi, ce récit interrompt la trame de l'histoire de Joseph pour nous enseigner que les frères de Juda lui ont retiré l'autorité qu'ils lui accordaient auparavant. Car lorsqu'ils virent la souffrance de leur père, qu'ils comprirent leur erreur (à défaut de leur faute), et reprochèrent à Juda, le plus sage et le plus écouté d'entre eux, de n'avoir pas su les conseiller. Rachi cite le *Midrach Tan'houma*: "C'est toi qui nous as dit de le vendre! Si tu nous avais conseillé de le ramener à la maison, nous t'aurions écouté!" Juda s'éloigne alors de ses frères, et commence pour lui un long et difficile voyage solitaire d'errements et de retour vers soi.

Pour Ibn Ezra, il s'agit de toute autre chose. Le récit des déboires familiaux de Juda ne fait pas suite à la vente de Joseph. S'il interrompt l'histoire de Joseph, c'est uniquement pour souligner indirectement la grandeur de ce dernier. Le récit de Juda et Tamar prend en effet immédiatement place avant le récit de Joseph et de la femme de Putiphar. Contrairement à Joseph qui fuit les avances de l'épouse de son maître, Juda n'a pas su se contenir: une fois rendu à sa solitude, il a couché avec la première femme qui s'offrait à lui. D'ailleurs, renchérit Ibn Ezra, l'expression "il arriva, en ce temps là" qui ouvre ce chapitre montre qu'il s'agissait d'un fait antérieur à la vente de Joseph. Il en voit la preuve dans le décompte des années de solitude de Joseph en Egypte. Mais la Tora a situé ce récit à cet endroit de la trame narrative pour souligner la différence entre Juda et Joseph.



Le texte étudié

בראשית לח' א'- ל'

א וַיְהִי בַעַת הַהוּא וַיֵּרֶד יְהוּדָה מֵאֵת אָחִיו וַיֵּט עַד-אִישׁ עַדְלָמִי וּשְׁמוֹ חִירָה. ב וַיֵּרָא-שָׁם יְהוּדָה בֶּת-אִישׁ כְּנַעֲנִי וּשְׁמוֹ שׁוּעַ וַיִּקְחָהּ וַיָּבֵא אֵלָיָהּ. ג וַתְּהַר וַתֵּלֶד בֵּן וַיִּקְרָא אֶת-שְׁמוֹ עֵר. ד וַתְּהַר עוֹד וַתֵּלֶד בֵּן וַתִּקְרָא אֶת-שְׁמוֹ שֵׁלָה וְהָיָה בְכֹזֵיב בְּלִדְתָהּ אֹתוֹ. ו וַיִּקַּח יְהוּדָה אִשָּׁה לְעֵר בְּכוֹרוֹ וּשְׁמָהּ תָמָר. ז וַיְהִי עֵר בְּכוֹר יְהוּדָה רַע בְּעֵינֵי ה' וַיִּמְתְּהוּ יְהוָה. ח וַיֹּאמֶר יְהוּדָה לְאוֹנָן בֵּא אֶל-אִשְׁתִּי אַחִיד וַיְבִי אֹתָהּ וְהָקָם זֶרַע לְאַחִיד. ט וַיֵּדַע אוֹנָן כִּי לֹא לוֹ יְהִי הַזֶּרַע וְהָיָה אִם-בֵּא אֶל-אִשְׁתִּי אָחִיו וְשָׁחַת אֶרְצָהּ לְבִלְתִּי נָתֹן-זֶרַע לְאָחִיו. י וַיֵּרַע בְּעֵינֵי ה' אֲשֶׁר עָשָׂה וַיִּמַּת גַּם-אֹתוֹ. יא וַיֹּאמֶר יְהוּדָה לְתָמָר כְּלָתוֹ שְׁבִי אֵלַי מִנָּה בֵּית-אָבִיד עַד-יִגְדַּל שֵׁלָה בְנִי כִּי אָמַר פֶּן-יָמוּת גַּם-הוּא כְּאָחִיו וַתֵּלֶךְ תָּמָר וַתֵּשֶׁב בֵּית אָבִיהָ. יב וַיִּרְבוּ הַיָּמִים וַתָּמַת בֶּת-שׁוּעַ אִשְׁת־יְהוּדָה וַיִּנָּחַם יְהוּדָה וַיַּעַל עַל-גִּזְזֵי צֹאנֹו הוּא וְחִירָה רַעְהוּ הַעַדְלָמִי תִמְנָתָהּ. יג וַיִּגַּד לְתָמָר לֵאמֹר הִנֵּה חֲמִיד עָלָה תִמְנָתָהּ לְגַז צֹאנֹו. יד וַתִּסֹּר בְּגָדֵי אֱלִמְנוּתָהּ מֵעָלֶיהָ וַתִּכְסַּב בְּצִעִיף וַתִּתְעַלֵּף וַתֵּשֶׁב בְּפֶתַח עֵינִים אֲשֶׁר עַל-דָּרֶךְ תִּמְנָתָהּ כִּי רָאָתָה כִּי-יִגְדַּל שֵׁלָה וְהוּא לֹא-נִתְּנָה לוֹ לְאִשָּׁה. טו וַיֵּרָאָה יְהוּדָה וַיִּחְשְׁבֶהָ לְזוֹנָה כִּי כִסְתָהּ פָּנֶיהָ. טז וַיֵּט אֵלָיָה אֶל-הַדָּרֶךְ וַיֹּאמֶר הֲבֵה נָא אָבוֹא אֵלָיךְ כִּי לֹא יָדַע כִּי כְלָתוֹ הוּא וַתֹּאמֶר מֶה-תִּתֶּן-לִי כִּי תָבוֹא אֵלַי. יז וַיֹּאמֶר אָנֹכִי אֲשַׁלַּח גְּדֵי-עִזִּים מִן-הַצֹּאֵן וַתֹּאמֶר אִם-תִּתֶּן עֲרֻבוֹן עַד שְׁלֹחֶךָ. יח וַיֹּאמֶר מֶה הָעֲרֻבוֹן אֲשֶׁר אֲתֶן-לְךָ וַתֹּאמֶר חֲתָמְךָ וּפְתִילְךָ וּמִטְפָּךְ אֲשֶׁר בְּיָדְךָ וַיִּתֶּן-לָהּ וַיָּבֵא אֵלָיָה וַתְּהַר לוֹ. יט וַתִּקַּם וַתֵּלֶךְ וַתִּסֹּר צִעִיפָהּ מֵעָלֶיהָ וַתִּלְבַּשׁ בְּגָדֵי אֱלִמְנוּתָהּ. כ וַיִּשְׁלַח יְהוּדָה אֶת-גְּדֵי הָעִזִּים בְּיַד רַעְהוּ הַעַדְלָמִי לְקַחַת הָעֲרֻבוֹן מִיַּד הָאִשָּׁה וְלֹא מִצָּאָהּ. כא וַיִּשְׁאַל אֶת-אִשָּׁה אֲנָשִׁי מִקְמָה לֵאמֹר אֵיךְ הִקְדַּשְׁתָּ הוּא בְּעֵינֵים עַל-הַדָּרֶךְ וַיֹּאמְרוּ לֹא-הִיָּתָה בָּזָה קִדְשָׁהּ. כב וַיֵּשֶׁב אֶל-יְהוּדָה וַיֹּאמֶר לֹא מִצָּאָתִיָּהּ וְגַם אֲנָשִׁי הַמָּקוֹם אָמְרוּ לֹא-הִיָּתָה בָּזָה קִדְשָׁהּ. כג וַיֹּאמֶר יְהוּדָה תִּקַּח-לָהּ פֶּן נִהְיָה לְבוֹז הִנֵּה שְׁלַחְתִּי הַגְּדִי הַזֶּה וְאַתָּה לֹא מִצָּאָתָהּ. כד וַיְהִי כַּמְשָׁלֶשׁ חֳדָשִׁים וַיִּגַּד לִיהוּדָה לֵאמֹר זָנִיתָ תָמָר כְּלָתְךָ וְגַם הִנֵּה הָרָה לְזוֹנוֹנִים וַיֹּאמֶר יְהוּדָה הוֹצִיאֹה וַתִּשְׂרֹף. כה הוּא מוֹצֵאתָ וְהִיא שְׁלַחָה אֶל-חַמִּיָּה לֵאמֹר לְאִישׁ אֲשֶׁר-אֵלָה לוֹ אָנֹכִי הָרָה וַתֹּאמֶר הַכֹּר-נָא לְמִי הַחֲתָמָת וְהַפְתִּילִים וְהַמִּטָּה הָאֵלָה. כו וַיִּכְרַר יְהוּדָה וַיֹּאמֶר צְדָקָה מִמֶּנִּי כִּי-עַל-כֵּן לֹא-נִתְּנָתִי לְשֵׁלָה בְנִי וְלֹא-יִסֹּף עוֹד לְדַעְתָּהּ. כז וַיְהִי בַעַת לְדַתָּהּ וְהִנֵּה תְאוֹמִים בְּבִטְנָהּ. כח וַיְהִי בְלִדְתָהּ וַיִּתֶּן-יָד וַתִּקַּח הַמִּילָדָת וַתִּקְשָׁר עַל-יָדוֹ שְׁנֵי לֵאמֹר זֶה יָצָא רֵאשִׁינָה. כט וַיְהִי כַּמְשִׁיב יָדוֹ וְהִנֵּה יָצָא אָחִיו וַתֹּאמֶר מֶה-פָּרַצְתָּ עָלַיךְ פָּרַץ וַיִּקְרָא שְׁמוֹ פָּרַץ. ל וְאַחַר יָצָא אָחִיו אֲשֶׁר עַל-יָדוֹ הַשְּׁנִי וַיִּקְרָא שְׁמוֹ זָרַח.

Pentateuque Genèse
ch. 38, v. 1 à 30,
(בראשית - Berechit)

Genèse 38, 1-30

1 Il arriva, en ce temps là, que Juda s'éloigna de ses frères et se détourna d'eux pour s'associer avec un habitant d'Adoullam, nommé Hira. 2 Là, Juda remarqua la fille d'un Cananéen appelé Choua; il l'épousa et s'approcha d'elle. 3 Elle conçut et enfanta un fils, à qui il donna le nom d'Ér. 4 Elle conçut encore et eut un fils et elle lui donna le nom d'Onân. 5 De nouveau elle enfanta encore un fils et elle le nomma Chéla. Il était à Kezib lorsqu'elle l'enfanta. 6 Juda prit une épouse pour Ér, son aîné; elle se nommait Tamar. 7 Ér, l'aîné de Juda, ayant déplu à l'Eternel, l'Eternel le fit mourir. 8 Alors Juda dit à Onân: Va vers la femme de ton frère et épouse-la en vertu du lévirat, afin de constituer une postérité à ton frère. 9 Onân comprit que cette postérité ne serait pas la sienne; ainsi, lorsqu'il approchait de la femme de son frère, il annihilait [sa semence] vers la terre, afin de ne pas donner de postérité à son frère. 10 Sa conduite déplut à l'Eternel, qui le fit mourir de même. 11 Et Juda dit à Tamar, sa belle fille: Demeure veuve dans la maison de ton père, jusqu'à ce que grandisse mon fils Chéla, car il craignait qu'il ne meure, lui aussi, comme ses frères. Tamar s'en alla demeurer dans la maison de son père. 12 Longtemps après mourut la fille de Choua, la femme de Juda. Quand Juda se fut consolé, il alla surveiller la tonte de ses brebis, avec Hira son ami l'Adoullamite, à Timna. 13 On informa Tamar en ces termes: Ton beau père monte en ce moment à Timna pour tondre ses brebis. 14 Elle ôta ses vêtements de veuve, se couvrit d'un voile et s'en dissimula; elle s'assit au croisement des regards, qui est sur le chemin de Timna. Car elle voyait que Chéla avait grandi et qu'elle ne lui avait pas été donnée pour épouse. 15 Juda, l'ayant aperçue, la prit pour une débauchée; car elle avait voilé son visage. 16 Il se détourna vers elle et lui dit: Accepte, de grâce, que je vienne à toi. Car il ignorait que ce fût sa belle fille. Elle répondit: Que me donneras-tu pour venir à moi? 17 Il répliqua: Je t'enverrai un chevreau de mon troupeau. Et elle dit: A condition que tu me donnes un gage en attendant cet envoi. 18 Il reprit: Quel gage te donnerai-je? Elle répondit: Ton sceau, ton cordon et le bâton que tu as à la main. Il les lui donna, il vint à elle et elle conçut de lui. 19 Elle se leva et partit; elle quitta son voile et reprit ses vêtements de veuvage. 20 Juda envoya le chevreau par l'entremise de son ami l'Adoullamite, pour reprendre le gage des mains de cette femme; il ne la trouva point. 21 Il questionna les gens de l'endroit, disant: Où est la prostituée qui se tient au lieu des regards sur le chemin? Ils répondirent: Il n'y eut jamais de prostituée à cet endroit. 22 Il retourna auprès de Juda et dit: Je ne l'ai pas trouvée; et même les habitants de l'endroit ont dit qu'il n'y avait point là de prostituée. 23 Et Juda dit: Qu'elle garde ce qu'elle a et que nous n'ayons pas à rougir; car j'ai envoyé ce chevreau et tu n'as pu la trouver. 24 Or, environ trois mois après, on informa Juda, en disant: Tamar, ta bru, s'est débauchée et elle est enceinte du fait de ses vices. Juda répondit: Sortez-la et qu'elle soit brûlée! 25 Comme on l'emmenait, elle envoya dire à son beau père: Je suis enceinte du fait de l'homme à qui ces choses appartiennent. Et elle dit: Reconnais, je te prie, à qui appartiennent ce sceau, ces cordons et ce bâton. 26 Juda les reconnut et dit: Elle est plus juste que moi, car il est vrai que je ne l'ai point donnée à Chéla mon fils. Cependant il cessa, dès lors, de la connaître. 27 Or il se trouva, lors de son enfantement, qu'elle portait des jumeaux dans son sein. 28 Au moment de sa délivrance, l'un d'eux sortit la main; la sage femme la saisit et y attacha un fil d'écarlate, pour indiquer que celui ci était né le premier. 29 Comme il retirait sa main, voici que son frère vint au monde. Elle dit: Avec quelle force tu t'ouvres le passage (pérec)! Et on lui donna le nom de Pérec. 30 Ensuite naquit son frère, dont la main portait le fil d'écarlate. On lui donna le nom de Zérah.



L'hébreu dans le texte

- **וַיֵּרֵד יְהוּדָה**: Littéralement: Juda "descendit" de ses frères. Selon Ibn Ezra, il est "descendu" du nord au sud; tandis que Rachi rapporte le midrach (*Beréchit Raba* 85, 2) selon lequel les frères de Juda le firent "déchoir" de sa grandeur. Voir plus haut notre introduction.
- **וַיֵּט**: Selon Rachi, il se "détourna de ses frères". Mais Radak rapproche ce verbe de la racine **נטה**, et il comprend que Juda "dressa" sa tente et son bétail près de la ville d'Adoullam.
- **עַד-אִישׁ עֲדָלְמִי**: Selon Rachi, il s'associa en affaires avec lui.
- **בַּת-אִישׁ כְּנַעֲנִי**: Selon rachi, non pas la fille d'un Cananéen, mais la fille d'un "marchand, voir *Beréchith Raba* 85, 4; traité *Pessa'him* 50 a et *Zacharie* 14, 21. Il existe deux versions du *Targoum Onkelos*, l'une similaire à Rachi (**תגרא**), et l'autre reproduisant simplement le mot **כנעני**. Voir la discussion plus loin.
- **וַיַּעַל עַל-גִּזְזֵי צֹאנוֹ**: Selon Rachi, Il monta à Timna "pour surveiller la tonte de ses brebis". Mais 'Hizkouni, "avec les tondeurs de ses brebis". Et Ramban, "pour s'occuper l'esprit (après le décès de sa femme) par la tonte de ses brebis".
- **בְּפֶתַח עֵינַיִם**: Littéralement: "La porte des yeux ou des sources". L'expression désigne, selon Rachi, l'ouverture des yeux, c'est-à-dire la croisée des chemins, lorsque le regard se porte dans plusieurs directions. Mais pour Ibn Ezra, il s'agit du nom d'un lieu, tiré de la présence de sources à proximité qui aurait formé une sorte de porte.
- **וַיֵּט אֶל-הַדֶּרֶךְ**: Voir plus haut le même verbe. Ici aussi Rachi traduit par "se détourner": il se détourna du chemin sur lequel il était pour la rejoindre.
- **הִבֵּה נָא**: "Accepte, accorde-moi". Selon Rachi, ce terme stipule une préparation: "prépare-toi et apprête ta pensée à cela". Il est proche du mot "donner", au sens de "se donner à quelque chose".
- **וּפְתִילְךָ**: selon Rachi et le *Targoum Onkelos*, ce mot désigne "le vêtement dont tu te couvres". Mais Ramban trouve cela inapproprié, car il n'est pas parti nu en lui laissant son vêtement. Et de toute façon, le mot **פתיל** ne signifie pas "vêtement" (**שמלה**). Il serait inconvenant qu'il s'agisse du "fil" de son Talit. Il s'agit donc peut-être d'une sorte de foulard servant à envelopper une partie de la tête, ainsi nommé parce qu'il est étroit, et que l'on voit encore de nos jours en Orient.
- **הַקִּדְשָׁה**: le terme signifie littéralement "consacrée", c'est le terme générique employé pour désigner toute chose "sainte, sacrée". Il est pris ici au sens de "consacrée et destinée à la prostitution" (**מְקוֹדֶשֶׁת וּמְזוֹמְנֶת לְזָנוּת**), selon la formule de Rachi. Tandis que le mot **זוֹנָה** employé plus haut (V.15) exprime l'idée de "débauche", ce qu'Onkelos traduit par "une femme qui sort".
- **כְּמִשְׁלַשׁ חֲדָשִׁים**: selon Rachi, cette expression signifie: "le fait de se répéter trois fois", Le *Targoum Onkelos* propose une traduction similaire: "quand les

mois deviennent trois". D'après le Midrach, c'est d'ici que l'on tire l'idée qu'une grossesse n'est visible qu'après 3 mois (cf. *Berécht Raba* 85, 10).

- **צְדָקָה מִמְּנֵי**: Rachi et Ramban sont en controverse sur la signification et la traduction de cette expression, voir l'analyse du "jugement de Juda" plus loin.
- **וְלֹא-יָסַף עוֹד לְדַעְתָּהּ**: ces mots peuvent être pris en deux sens contradictoires, soit ils signifient que Juda n'eut plus, dès lors, de rapport sexuel avec Tamar; soit, ils signifient au contraire qu'il "ne cessa pas de la fréquenter".
- **זָרַח**: selon Rachi, il est nommé *Zèra'h*, littéralement "brillant", parce que le fil d'écarlate était de couleur vive.



Analyse thématique

1. LA FEMME DE JUDA ET L'ORIGINE DES TRIBUS D'ISRAËL

Qui était la femme que Juda épousa? Pourquoi n'est-elle pas nommée de son nom, au lieu du nom de son père Choua? Il est écrit qu'elle était la fille d'un "Cananéen". Mais Rachi et Onkelos traduisent qu'elle était la fille d'un "commerçant", c'est-à-dire d'un homme de passage dans le pays pour affaires. Il leur paraît évident que les enfants de Jacob ont évité de se marier avec des filles de Canaan. Car ils savaient que cela déplaisait à leur parents depuis l'époque où Abraham envoya Eliezer chercher une femme pour son fils Isaac à Aram Naaraïm, dans sa parenté.

רמב"ן בראשית פרק לח פסוק ב

בת איש כנעני: אמר אונקלוס "תגרא" כלומר איש סוחר שבא לגור בארץ בסחורתו. ודעתו לומר כי בני יעקב ישתמרו מלישא כנעניות כאשר ציווה אביהם יצחק גם אברהם, וכן הזכירו בגמרא במסכת פסחים (נ א). והיו נשיהם מצריות עמוניות מואביות ומיוחסי בני ישמעאל ובני קטורה, ולכך יחד הכתוב על שאול בן שמעון (להלן מו י) "ושאול בן הכנענית" כי הוא לבדו בהם. וגם שם דרשו (ב"ר פ יא) שהיא דינה שנבעלה לכנעני.

Ramban

« La fille d'un Cananéen » : Onkelos traduit [le terme « Cananéen »] par « négociant », au sens où il s'agit d'un commerçant de passage dans le pays pour affaires. Son intention est d'indiquer que les enfants de Jacob se gardèrent d'épouser des femmes Cananéennes ; ainsi que leur père Isaac l'avait commandé, tout comme Abraham. Et c'est ce que dirent aussi nos maîtres dans le traité *Pessa'him* (50 a). Leurs femmes étaient donc des Egyptiennes, des Amonites, des Moabites, et des descendantes d'Ismaël ou des enfants de Kétura. Et c'est pourquoi l'Écriture a spécifiquement dénommé Saul fils de Simon, « Saul fils de la cananéenne » (46, 10), car il était absolument le seul dans cette situation. D'ailleurs, les sages interprétèrent même cette affirmation en disant que la « Cananéenne » en question était en réalité Dina [la fille de Jacob] qu'un Cananéen [Sichem] avait prise.

Ramban

Moché ben Na'hman, dit Na'hmanide
Né à Gérone
(Espagne) en 1194,
mort en Israël en
1270.
L'un des maîtres les plus éminents du judaïsme espagnol du 13ème siècle.
Penseur, exégète, médecin et curieux des sciences profanes. Dans son commentaire sur la Torah, il suit le sens littéral, se réfère parfois au Midrach, et fait des allusions à des concepts kabbalistes.

Ce problème touche une question plus générale qui est de savoir quelles sortes de femmes ont épousé les enfants de Jacob. Car, hormis les cas de Juda et Joseph, la Tora fait absolument silence sur ce point. Les relations conjugales sont pourtant centrales dans la Tora, qui s'est longuement attardé sur les conditions du mariage d'Isaac et de Jacob, rapportant aussi au passage le mécontentement d'Isaac et de Rébecca devant le mariage d'Ésaü avec une fille de Canaan qui étaient réputées pour leurs pratiques idolâtres (cf. *Midrach Beréchit Raba* 65, 4).

בראשית כו' לד- לה'

לד ויהי עשו בן-אֶרְבֵּעִים שָׁנָה וַיִּקַּח אִשָּׁה אֶת-יְהוּדִית בַּת-בְּאֵרִי הַחֲתִי וְאֶת-בְּשֵׁמֶת בַּת-אֵילָן הַחֲתִי. לָהּ וּלְחַיִּינָה מֵרַת רוּחַ לְיִצְחָק וּלְרֵבְקָה.

Genèse 26, 34-35

34 Ésaü, âgé de quarante ans, prit pour femmes Judith, fille de Beéri le Héthéen et Bâsemath, fille d'Élôn le Héthéen. 35 Elles furent une amère affliction pour Isaac et pour Rébecca.

[Pentateuque Genèse ch. 26, v. 34 à 35, \(בראשית - Berechit\)](#)

Cette amertume est d'ailleurs le motif qu'utilise Rébecca pour plaider la nécessité du départ de Jacob devant son mari, à la fois prétexte imaginaire et attestation d'une évidence comprise de l'ensemble des protagonistes:

בראשית כז' מו'

וַתֹּאמֶר רֵבְקָה אֶל-יִצְחָק קִצְתִּי בְּחַיֵּי מִפְּנֵי בָנוֹת חֵת אִם-לֵקַח יַעֲקֹב אִשָּׁה מִבְּנוֹת-חֵת כִּי אֵלֶּה מִבְּנוֹת הָאָרֶץ לָמָּה לִּי חַיִּים.

Genèse 27, 46

Rébecca dit à Isaac: La vie me dégoûte à cause des filles de Heth. Si Jacob choisit une épouse parmi les filles de Heth comme celles-ci, parmi les filles de cette contrée, que m'importe la vie?

[Pentateuque Genèse ch. 27, v. 46, \(בראשית - Berechit\)](#)

Ésaü lui-même s'est aperçu de l'amertume de ses parents et en a tiré en partie leçon, en prenant pour épouse une des filles de son oncle Ismaël. Car Ismaël est fils d'Abraham et toute idolâtrie lui répugne:

בראשית כח' ו'- ט'

ו וַיֵּרָא עֵשָׂו כִּי-בָרַךְ יִצְחָק אֶת-יַעֲקֹב וְשָׁלַח אֹתוֹ פְּדָנָה אֲרָם לְקַחַת-לוֹ מְשָׁם אִשָּׁה בְּבָרְכוֹ אֹתוֹ וַיֵּצֵא עָלָיו לְאֹמֶר לֹא-תִקַּח אִשָּׁה מִבְּנוֹת כְּנָעַן (. . .) ח וַיֵּרָא עֵשָׂו כִּי רָעוֹת בְּנוֹת כְּנָעַן בְּעֵינָיו יִצְחָק אָבִיו. ט וַיֵּלֶךְ עֵשָׂו אֶל-יִשְׁמָעֵאל וַיִּקַּח אֶת-מַחֲלַת בַּת-יִשְׁמָעֵאל בֶּן-אַבְרָהָם אַחֹת נְבִיּוֹת עַל-נָשָׂיו לוֹ לְאִשָּׁה.

Genèse 28, 6-9

6 Ésaü vit qu'Isaac avait béni Jacob, qu'il l'avait envoyé au territoire d'Aram pour y prendre femme; qu'en le bénissant il lui avait donné cet ordre: Ne prends point femme parmi les filles de Canaan (...) 8 et Ésaü comprit que les filles de Canaan déplaisaient à Isaac son père. 9 Alors Ésaü alla vers Ismaël et prit pour femme Mahalath, fille d'Ismaël, fils d'Abraham, sœur de Nebaïoth, en outre de ses premières femmes.

Tout milite donc en faveur de l'hypothèse selon laquelle Juda n'aurait pas épousé une "fille de Canaan" adepte du paganisme, mais plutôt la fille d'un commerçant de passage. Ramban rappelle cependant que les sages ne sont pas unanimes sur ce sujet, et que certains semblent dire qu'il s'agissait bien d'une "fille de Canaan" comme en fait état le *Midrach Beréchit Raba*:

רמב"ן בראשית פרק לח פסוק ב

ורבותינו (שם פד יט) נחלקו בדבר. אמרו, רבי יהודה אומר תאומות נולדו עם השבטים ונשאום, רבי נחמיה אומר כנעניות היו.

Ramban

Nos maîtres sont partagés sur la question. Ils dirent (*Beréchit Raba* 84, 19): "Rabi Juda dit: Des sœurs jumelles naquirent avec les fils de Jacob et ils les épousèrent; Rabi Néhémie dit: Il s'agissait de femmes Cananéennes."

La question est devenue générale: à travers le cas de Juda, c'est l'ensemble de la généalogie des descendants de Jacob qui est questionnée. Seule la femme de Joseph est connue, et elle était Egyptienne (cf. *Genèse* 41, 45). Quant aux autres fils de Jacob, quelles femmes peuvent-ils avoir épousées? Certes, l'idée la plus répandue au sujet du judaïsme est que l'on est juif par sa mère. Mais telle n'était pas la situation avant le don de la Tora. Il n'existait évidemment pas non plus d'interdit d'épouser une femme non juive, puisque le peuple juif n'existait pas encore. Faut-il préciser que ni Abraham ni Isaac ni Jacob ni aucun de ses fils ne sont "juifs" au sens où nous le sommes, parce qu'ils seraient nés d'une "mère juive"?

La généalogie des enfants de Jacob, des "hébreux" si l'on veut, n'est donc pas fixée en une identité. Les enfants s'inscrivent comme descendance de leurs parents lorsqu'ils prolongent leurs choix en matière d'éthique et de métaphysique. C'est en ces domaines que le choix d'une épouse est décisif. Or, sauf exception, épouser une femme cananéenne, c'est à tout le moins introduire l'idolâtrie dans sa maison. Mais d'un autre côté, "inventer" des jumelles aux fils de Jacob ne résout pas non plus le problème:

רמב"ן בראשית פרק לח פסוק ב

ויתכן שלא הקפיד רבי נחמיה בייחוסן, שלא נתכוון אלא לומר שנשאו מנשי ארץ כנען, אבל היו מן הגרים והתושבים הבאים מכל הארצות או עמוניות ומואביות ומיתר העמים, כי לא נתכוון רק לחלוק על רבי יהודה שלא נשאו אחיותיהם, שאחותו מן האם אסורה לבני נח (סנהדרין נח ב).

Ramban

Il se peut que l'expression de Rabi Néhémie ne se soit pas destinée à attribuer une origine précise aux épouses des fils de Jacob; et que son intention est qu'ils épousèrent des femmes du pays de Canaan qui appartenaient aux commerçants et aux gens de passage provenant de tous les pays, ou encore des femmes Amonites ou Moabites, ou des autres peuples [hormis ceux de Canaan]. Il ne voulait ainsi qu'exprimer son désaccord avec Rabi Juda: les fils de Jacob ne pouvaient pas avoir épousé leur sœur puisque le mariage avec une sœur maternelle fait partie des interdits communs à toute l'humanité (cf. *Sanhédrin* 58 b).

La difficulté pour les commentateurs est que la question de l'origine du peuple d'Israël, si développée et précise dans le cas des patriarches, est soudain reléguée dans l'obscurité au niveau de ce que la tradition nomme "les tribus d'Israël". Leur imaginer une sœur jumelle renvoie à une sorte d'origine endogène, qui a l'avantage de remédier au silence du texte; mais cette origine traduit en même temps une transgression. Comme si un fantôme en cachait un autre. C'est pourquoi Rabi Néhémie réplique qu'il ne peut s'agir que de mariages exogènes, avec des femmes qu'il qualifie globalement et indistinctement de "cananéennes". Il veut dire: des femmes qu'ils trouvèrent autour d'eux, dans le pays dans lequel ils résident.

L'indistinction et l'anonymat qui entoure la femme de Juda, exceptionnel dans la Tora, ainsi que la mention d'un père Cananéen du nom de Choua, posent un problème insoluble. Voici l'exposé qu'en donne succinctement Ramban. Pour sa part, celui-ci confirme la lecture de Rachi et du Targoum: il ne s'agissait pas d'un Cananéen mais d'un commerçant de passage dans le pays. C'est d'ailleurs ainsi qu'il explique l'usage du terme générique "Canaan" au lieu du nom de l'un des peuples qui habitent le pays (Héthéens, Jébuséens, etc.). Le fait qu'elle ne porte pas de nom indiquerait qu'elle ne fut pas épousée pour elle-même, mais pour son père.

Cette interprétation butte sur un verset difficile, qui paraît la récuser totalement. Il est écrit, en effet dans les *Chroniques*: "Enfants de Juda: Er, Onân et Chéla; ces trois lui naquirent de la fille de Choua, la Cananéenne" (I *Chroniques* 2, 3). La femme est ici expressément désignée comme étant elle-même (et non son père) "Canéenne". Mais

Ramban ne désespère pas: cette appellation est, à son tour, dérivée du surnom du père.

רמב"ן בראשית פרק לח פסוק ב

והכתוב שאמר בני יהודה ער ואונן ושלה שלשה נולדו לו מבת שוע הכנענית (דה"א ב ג), בעבור היותה בת איש הכנעני תקרא כן, כי האיש ההוא יקרא להם הסוחר, כי הוא ידוע ומובהק בסחורתו אשר בעבורה גר שם.

Ramban

Quant au verset stipulant que "Enfants de Juda: Er, Onân et Chéla; ces trois lui naquirent de la fille de Choua, la Cananéenne", c'est parce qu'elle est la fille d'un Cananéen qu'elle est elle-même nommée ainsi. Car cet homme était dénommé parmi eux "le commerçant", parce qu'il était réputé pour son commerce qui l'avait amené à habiter là.

Une chose profondément ambiguë traverse cette interprétation: l'appellation d'un homme par sa profession est un phénomène courant dans certaines cultures. Mais le fait que ce mode de nomination remplace les généalogies auxquelles la Tora a voué des chapitres entiers dans les cinq livres du Pentateuque est plus que troublant. La femme qu'épousa Juda, le père des "juifs" est un être anonyme, une Madame Lecordonnier, Madame Lacommerçante, dénommé par un nom commun alors que tous les enfants de Jacob, comme le requiert toute généalogie, ont un nom propre.

Nul ne peut en rester là, et Ramban conclut son exposé par des explications qui montrent incidemment que Rachi s'est contredit. Même atténuées, les chicanes témoignent du malaise des commentateurs face à l'anonymat insupportable de l'épouse de Juda.

רמב"ן בראשית פרק לח פסוק ב
 ורבי אברהם אמר (להלן מו י) כי בעבור היות האשה הזאת כנענית ועבר על דעת אבותיו היו בניה רעים ומתו. ולכן הזכירו הכתוב (. . .) ואם כן יהיה טעם וירא שם יהודה, כלומר שראה אותה וחשק בה, כענין וירא אשה בתמנתה דשמשון (שופטים יד א).
 ובפרשת ויחי יעקב (להלן נ יג) כתב רש"י ז"ל וישאו אותו בניו, ולא בני בניו, שכך צום אל יטענו במטתי אחד מבניכם לפי שהם מבנות כנען (במדב"ר ב ח). ויהיה זה לפי ששאל בן שמעון ושלה בן יהודה היו מבנות כנען, ולכן יוציא את כלם, אבל בנסחאות שלנו בבראשית רבה מצינו בכלן, אחד מבני בניכם שיש בהם מבנות כנען.

Ramban

Rabi Abraham Ibn Ezra écrit (plus loin 46, 10) que c'est parce que cette femme était cananéenne et que Juda avait transgressé la religion de ses pères que ses fils furent mauvais et moururent. Et c'est pourquoi l'Écriture en fait état. En conséquence, l'expression "là, Juda remarqua la fille d'un Cananéen appelé Choua" (V. 2) signifie qu'en la voyant il la désira, comme on dit aussi à propos de Samson que "étant allé un jour à Timna, il y remarqua une femme entre les filles des Philistins" (*Juges* 14, 1).

Et dans la section Vaye'hi, à propos des mots: "Ses fils le transportèrent [i.e. le cercueil de Jacob]" (*Genèse* 50, 13), Rachi écrit: "Ses fils le transportèrent et non ses petits-fils. Car Jacob avait ordonné à ses fils: Aucun de vos fils ne portera mon cercueil, car ils ont pour mères des Cananéennes!" Cela se produisit parce que Saül fils de Siméon et Chéla fils de Juda provenaient d'une mère Cananéenne, à cause d'eux il les exclut tous. Toutefois, dans toutes nos versions du Midrach Beréchet Raba, [au lieu de la version de Rachi, "aucun de vos fils ne portera mon cercueil, car ils ont pour mères des Cananéennes!"] nous trouvons les mots "aucun de vos petits-fils ne portera mon cercueil, car ils ont pour mères des Cananéennes! "

2. REFUS D'ENFANTER ET ONANISME

L'épouse de Juda lui donne trois enfants, puis elle disparaît de la scène. Il n'est plus question d'elle désormais. Le texte s'attarde sur un détail curieux: il précise que soi Juda soit l'enfant "était à Kezib lorsqu'elle l'enfanta". Ce nom, qui paraît désigner un lieu, n'est pas neutre. Il résonne en hébreu comme une "tromperie" ou une "déception". Rachi associe cette tromperie ou cette déception au refus d'enfanter.

רש"י בראשית פרק לח פסוק ה

והיה בכזיב: שם המקום. ואומר אני על שם שפסקה מלדת נקרא כזיב, לשון (ירמיה טו יח) היו תהיה לי כמו אכזב, (ישעיה נח יא) אשר לא יכזבו מימיו, דאם לא כן מה בא להודיענו. ובבראשית רבה (פה ד) ראיתי: ותקרא שמו שלה, פסקת.

Rachi

"Il était à Kezib (בכזיב)" C'est le nom d'un endroit. Pour ma part, je pense que l'endroit tire son nom du fait que c'est là qu'elle a cessé d'enfanter, au sens où il est dit aussi: "tu es à mon égard comme un [ruisseau] perfide (אֶכְזָב)" (*Jérémie* 15, 18), "dont les eaux ne trompent pas (יִכְזְבוּ)" (*Isaïe* 58, 11). Sinon, que serait venu nous apprendre ce mot? J'ai lu dans le Midrach *Beréchit Raba* (85, 4) l'interprétation suivante: "elle appela son nom Chéla...elle a cessé".

Rachi

Rabbi Chelomo Ben Yits'haq,
Né à Troyes en 1040, mort à Troyes en 1105.
Le plus éminent commentateur de la Tora et du Talmud. Chef et modèle de l'École française (10ème au 14ème siècle). Il suit le plus généralement le sens littéral, mais cite souvent le Midrach.

Ramban précise l'allusion du Midrach: c'est le nom Chéla que celui-ci interprète comme l'indice d'une déception et d'une cessation. En nommant ainsi son troisième fils, elle annonce qu'elle cesse désormais d'enfanter.

רמב"ן בראשית פרק לח פסוק ה

ועל דעתי שלה לשון דבר הפוסק והכוזב, וכן לא תשלה אותי (מ"ב ד כח) וכ"ו.

Ramban

A mon avis, le nom "Chéla" (שלה) exprime l'idée d'une situation d'interruption et de déception, comme on dit: "Ne me déçois (תשלה) point" (*II Rois* 4, 28), etc.

Kezib et Chéla se répondent pour former le contexte d'une déception, dont on ne sait rien, sinon ce que le refus d'enfanter permet d'imaginer. La suite du texte insiste davantage sur ce point. Car on voit les enfants de la femme "Canaanéenne" de Juda refuser à leur tour de procréer. Certes, la faute d'Ér, l'aîné de Juda, n'est pas dévoilée. On sait seulement qu'il avait "déplu à l'Eternel" (V.7). Mais la faute de son frère Onân nous permet d'inférer la nature de la sienne, car dans les deux cas le jugement divin est le même: "Sa conduite déplut à l'Eternel, qui le fit mourir de même" (V.10). Cette expression "de même" signifie "de même que son frère", c'est-à-dire pour la même raison et de la même façon.

רש"י בראשית פרק לח פסוק ז

רע בעיני ה': כרעתו של אונן משחית זרעו, שנאמר באונן (פסוק י) וימת גם אותו כמיתתו של ער מיתתו של אונן, ולמה היה ער משחית זרעו, כדי שלא תתעבר ויכחיש יפיה.

Rachi

"[Ér] ayant déplu à l'Éternel": c'est le même déplaisir que celui provoqué par Onân: il détruisait sa semence. Car il est écrit, à propos de Onân: "Il le fit mourir de même" (V. 10) — la mort de Ér correspond celle de Onân. Mais, pour quelle raison Ér détruisait-il sa semence? Afin d'empêcher une grossesse qui aurait nui à la beauté de Tamar (*Yebamot* 34 b).

L'aîné refusait de procréer pour que sa femme conserve sa beauté, et le second pour ne pas donner une postérité à son frère mort. L'un et l'autre avaient réduit la signification de l'acte sexuel à leur simple plaisir, lui ôtant de force délibérément toute autre effectivité.

רש"י בראשית פרק לח פסוק ט

ושחת ארצה: דש מבפנים וזורה מבחוץ.

Rachi

"Il annihilait [sa semence] vers la terre": il "pilait" à l'intérieur [dans le vagin] et "vannait" à l'extérieur [sur le sol] (cf. *Yebamot* 34 b).

Contrairement à leur mère, Ér et Onân ont chacun un nom propre, ils sont nommés d'après leur père. Ils sont décrits comme êtres humains différenciés et distincts avant toute nationalité et toute profession. Pourtant, par un de ces curieux retournements de l'histoire, le nom "Onân" est devenu *en français* un terme générique. L' "onanisme" est un nom commun désignant les pratiques masturbatoires. Onân n'a pas su fonder une famille, mais par le hasard des écritures métaphoriques il a donné son nom à une pratique attestant son refus. On voit que ce terme recouvre en réalité un champ plus large que l'activité masturbatoire proprement dite, puisqu'il inclut d'abord les formes dites de "coït interrompu".

Mais au vrai, pour ce qui est du texte biblique, le problème posé par les deux frères ne relève pas précisément d'un goût prononcé pour les plaisirs solitaires. Il est plutôt que tous deux entendaient profiter au maximum du corps de la femme, en évacuant à l'extérieur les conséquences d'un rapport humain. Ce qui pose un problème totalement différent, dans lequel la relation à autrui est prépondérante. Au point que le second refusait moins d'enfanter que de servir ainsi de faire valoir à son frère. Plus précisément, selon Rachi, Onân refusa de mettre au monde un enfant qui porterait "le nom de son frère mort".

רש"י בראשית פרק לח פסוק ח והקם זרע: הבן יקרא על שם המת.

Rachi

"Afin de constituer une postérité à ton frère": le fils portera le nom du frère mort.

Pour Rachi, c'est là l'essentiel du lévirat: poursuivre la postérité du frère mort, c'est poursuivre son nom et sa lignée. Ramban critique cette lecture: l'enfant né du frère vivant ne prend pas au sens propre le nom du frère mort. Il en veut pour preuve la déclaration de Booz revendiquant le lévirat: "Et Ruth aussi, la Moabite, femme de Mahlon, je l'acquiers comme épouse pour maintenir le nom du défunt à son patrimoine et empêcher que le nom du défunt ne s'éteigne parmi ses frères et dans sa ville natale" (Ruth 4, 10). Or, après un tel engagement, si, la pratique décrite par Rachi devait être appliquée littéralement, l'enfant né de Booz et de Ruth aurait dû être nommé "Mahlon". Alors qu'il fut appelé "Obed" (*ibid.* 17).

Ce n'est donc pas le nom du frère comme tel qui importe ici, mais plutôt l'idée que sa lignée ne s'éteint pas complètement. Si le terme "onanisme" devait signifier quelque catégorie générale dans la Bible, plutôt que les pratiques masturbatoires, il désignerait toutes les manières par lesquelles un homme refuse de porter l'enfant de son frère.

3. JUDA ET TAMAR

Le refus de Juda, leur père, de donner Tamar à son troisième fils Chéla soulève à son tour la suspicion. Mais, d'un autre côté, après deux frères morts successivement auprès de la même femme, le problème prend une autre tournure. Pourquoi, en particulier, Juda disait-il à Tamar: "demeure veuve dans la maison de son père, jusqu'à ce que grandisse mon fils Chéla", alors que le verset atteste qu'en réalité il "craignait qu'il ne meure, lui aussi, comme ses frères" (V. 11)?

רש"י בראשית פרק לח פסוק יא

כי אמר וגו': כלומר דוחה היה אותה בקש, שלא היה בדעתו להשיאה לו. כי אמר פן ימות: מוחזקת היא זו שימותו אנשיה.

Rachi

"Car il craignait qu'il ne meure, lui aussi, comme ses frères": en d'autres termes, il repoussait sa bru sous de vains prétextes, car il n'avait pas réellement l'intention de la donner pour épouse à son fils. Car il craignait que celui-ci ne meure, il considérait comme avéré que c'était une femme dont les maris mouraient l'un après l'autre (cf. *Yebamot* 64 b).

En fait, l'argument de Rachi est si fort qu'on ne voit plus du tout ce qui retient Juda de dire la vérité à sa bru: il la craint, et voit en elle une "mangeuse d'hommes". Et pourquoi la retenir et la confiner dans son veuvage s'il ne voulait pas lui donner son troisième fils? Ces explications contradictoires conduisent Ramban à reconsidérer le problème.

רמב"ן בראשית פרק לח פסוק יא

ולא ידעתי למה יתבייש יהודה המושל בדורו מן האשה הזאת ולא יאמר אליה לכי לשלום מביתי, ולמה יטעה אותה והיא אסורה לשלה, כמו שאמרו (יבמות סד ב): בנשואים בתרי זמני היא חזקה. ועוד כי בהיותו מקפיד על זנוניה לחייב אותה שריפה נראה שהיה חפץ בה להיותה בביתו. ורחוק הוא שלא שמע יהודה כי בניו חטאו וישלחם ביד פשעם ואין לתמר בהם חטא.

Ramban

J'ignore pour quelle raison Juda, le chef de sa génération, aurait eut honte de cette femme et ne lui a pas dit clairement de retourner librement chez elle! Pourquoi l'avoir trompée si elle est interdite à Chéla, comme le disent les sages (cf. *Yebamot* 64 b): dans le mariage, deux fois suffisent à former une présomption. En outre, le fait qu'il se soit montré soucieux de sa débauche en la condamnant à être brûlée montre qu'il désirait qu'elle demeure au sein de sa maison. Enfin, il est peu vraisemblable que Juda n'ait pas eu vent de l'inconduite de ses fils prisonniers de leur péché, et que Tamar était innocente de tout préjudice contre eux.

Nulle raison d'imputer à Tamar la faute de ses fils: Juda n'était pas sot au point de ne pas connaître ses enfants, et d'accuser un autre de leurs fautes. Pourquoi, en ce cas, craignait-il de donner Tamar à Chéla, son troisième enfant? Parce qu'il craignait qu'il ne faute à son tour et ne meure, comme ses frères.

רמב"ן בראשית פרק לח פסוק יא

והנכון בעיני שהיה שלה ראוי ליבם, אבל לא רצה אביו שייבם אותה ועודנו נער פן יחטא בה כאחיו אשר מתו בנעוריהם, כי נערים היו, אין לאחד מהם שתיים עשרה שנה, וכאשר יגדל וישמע למוסר אביו אז יתננה לו לאשה. וכאשר המתינה ימים רבים וראתה כי גדל שלה בעיניה, והוא עודנו נער לאביו כי אין לו עשר שנים והיה ממתין לו עוד, אז מהרה תמר ברב תאותה להוליד מזרע הקדש ועשתה המעשה הזה.

Ramban

Je crois fermement que Chéla était en fait en âge de pratiquer le lévirat. Mais son père refusait de l'engager à cela tant qu'il était encore jeune, de crainte qu'il ne faute aussi vis-à-vis d'elle comme ses frères qui périrent en leur jeunesse. Car ils étaient encore adolescents et n'avaient pas douze ans. Mais après avoir grandi et avoir entendu l'instruction morale de son père, alors il lui donnerait celle-ci pour femme. Mais, après avoir patienté longtemps, elle considéra que Chéla était assez âgé pour elle de son point de vue, tandis que son père le voyait encore comme un adolescent puisqu'il n'avait pas douze ans, et préférait patienter encore, alors Tamar, prise par la force de son désir d'enfanter une progéniture consacrée, se précipita et agit comme elle l'a fait.

Jusqu'à quel point Juda vaut-il mieux que ses fils? Cette section est impitoyable envers celui qui fonda la royauté en Israël, dont se réclament les rois d'Israël depuis David ainsi que les présidents successifs du Sanhédrin (i.e. tribunal suprême) depuis Hillel. La science des femmes est, sur ce point, définitive et sans appel. Tamar connaît son homme. Elle l'attend à la croisée des chemins, au bord de la route, déguisée et posant en prostituée. Le désir de Tamar est clair: même sous son déguisement, cette femme ne veut qu'être mère. Et elle veut que ses enfants appartiennent à la lignée des descendants de Jacob.

רש"י בראשית פרק לח פסוק יד

כי ראתה כי גדל שלה וגו': לפיכך הפקירה עצמה אצל יהודה, שהיתה מתאוה להעמיד ממנו בנים.

Rachi

"Car elle voyait que Chéla avait grandi et qu'elle ne lui avait pas été donnée pour épouse": Aussi s'est-elle offerte à Juda, car elle désirait élever des enfants de lui.

Le désir de Juda est trop clair: il veut se consoler de son veuvage et est prêt à coucher avec la première venue, anonyme de préférence. C'est ce que comprend trop bien Tamar.

רמב"ן בראשית פרק לח פסוק יב

ויעל על גוזזי צאנו: היה עולה שם תמיד להתנחם שישים לבו בצאן וישכח רישו, והוגד לתמר כי הוא עולה שם בכל יום תמיד, וארבה לו באחד הימים.

Ramban

"Il alla surveiller la tonte de ses brebis": il s'y rendait en permanence, afin de se consoler, le troupeau lui occupant l'esprit et lui faisant oublier sa misère. On informa alors Tamar qu'il se rendait là chaque jour et le guetta un de ces jours.

Alors Tamar se déguise et se fait méconnaître. Elle se présente à lui voilée." Juda, l'ayant aperçue, la prit pour une débauchée; car elle avait voilé son visage" (V.15). Et Juda coucha avec une femme dont il ne vit jamais le visage. Son rapport aux femmes est marqué par l'anonymat. **Du décès de son épouse "sans nom", il se console par une liaison de passage, avec une inconnue masquée.** Tout reste dans l'ombre, au point qu'il n'a honte ensuite que d'être découvert. Telle est une lecture possible de ce passage selon Ramban:

רמב"ן בראשית פרק לח פסוק טו

והנכון בעיני עוד לפי הפשט שיאמר שחשבה לזונה בעבור שתכסה הפנים, כי אחרי כן אמר כי לא ידע כי כלתו היא. הטעם כי דרך הזונה לשבת בפתח עינים מעולפת הצעיף, מכסה קצת השער וקצת הפנים, ומשקרת בעינים ושפתים ומגלה הגרון והצוואר, כי בעבור שתעיז פניה ותאמר לו ותחזק בו ונשקה לו תכסה קצת הפנים.

ועוד כי הקדשות היושבות על דרך בעבור שתזננה גם עם הקרובים יכסו פניהן, וכן יעשו הקדשים גם היום בארצותם, ובשובם לעיר לא נודעו.

Ramban

Une autre interprétation juste du sens premier de ce texte, à mon avis, est qu'il la prit pour une débauchée précisément parce qu'elle était voilée, puisque le texte déclare ensuite qu'il ne savait pas qu'il s'agissait de sa bru. C'est en effet, l'habitude des prostituées de se poster au croisement des regards, enveloppées d'une écharpe, cachant en partie ses cheveux et son visage, les yeux et les lèvres maquillées, le cou et le haut de la poitrine dévoilés. Car son impudeur, lorsqu'elle déclare au passant de la prendre et de la baiser, l'amène à voiler en partie son visage. En outre, les prostituées postées au coin des rues voilent leur visage afin de pratiquer aussi leur commerce avec leurs proches. C'est ainsi que celles-ci agissent de nos jours en nos contrées¹, retournant ensuite en ville dans l'anonymat.

L'autre lecture possible est celle de Rachi. Son interprétation est un peu moins cruelle. Ce n'est pas parce qu'elle avait voilé son visage qu'il la prit pour une prostituée, mais parce qu'elle était postée au carrefour. Du coup, l'expression "elle avait voilé son visage" est peut-être métaphorique. Elle veut dire seulement qu'il ne la reconnut pas, son déguisement suffisant à la faire méconnaître. Telle serait l'interprétation du Talmud. Car Juda connaissait Tamar et la pensait incapable d'accomplir un geste pareil. Du coup, même en la voyant, il fut incapable de la reconnaître.

¹ Littéralement « dans leurs contrées », c'est-à-dire les contrées des non juifs parmi lesquels nous habitons.

רש"י בראשית פרק לח פסוק טו

ויחשבה לזונה: לפי שיושבת בפרשת דרכים.

כי כסתה פניה: ולא יכול לראותה ולהכירה. ומדרש רבותינו: כי כסתה פניה כשהיתה בבית חמיה הייתה צנועה, לפיכך לא חשדה.

Rachi

"Il la prit pour une débauchée": car elle s'était postée au carrefour.

"Car elle avait voilé son visage": Il ne pouvait donc la voir ni la reconnaître. Selon un midrach de nos maîtres: "Elle avait voilé son visage" lorsqu'elle vivait dans la maison de son beau-père elle était pudique, et c'est pourquoi il n'eut aucun soupçon (cf. *Sota* 10 b).

Le plus étrange en cette section est que, malgré la nullité actuelle du père, non seulement le désir de faire de lui le père de ses enfants ne quitte pas Tamar, mais plus incroyable encore, ce vœu est exaucé:

רש"י בראשית פרק לח פסוק יח

ותהר לו: גיבורים כיוצא בו, צדיקים כיוצא בו.

Rachi

"Elle conçut de lui": elle conçut des hommes courageux comme lui, des hommes justes comme lui (*Midrach Beréchit Raba* 85, 9).

Tamar connaissait son homme sous toutes les coutures. **Elle savait aussi qu'il valait encore beaucoup même lorsqu'il ne valait rien.**

4. LE JUGEMENT DE JUDA

Juda est un homme public, un chef, qui décide du sort des autres. Lorsqu'on lui rapporte que sa belle-fille s'est débauchée, il répond immédiatement. "Tamar, ta bru, s'est débauchée et elle est enceinte du fait de ses vices. Juda répondit: Sortez-la et qu'elle soit brûlée!" (V.24) Juda aurait pu se contenter de la répudier, de la chasser. Manifestement, la honte est publique et c'est ce qui le gêne. Mais, est-ce suffisant pour la condamner à mort et la brûler! Rachi n'en éprouve pourtant nulle gêne. Son seul souci est de justifier le détail de la sentence; non la sentence de mort en elle-même mais la "façon" dont elle doit être exécutée. Car, enfin, le seul cas de mort par le feu est celui d'une fille de Cohen s'étant débauchée!

רש"י בראשית פרק לח פסוק כד

ותשרף: אמר אפרים מקשאה משום רבי מאיר בתו של שמ
היתה, שהוא כהן, לפיכך דנוה בשרפה.

Rachi

"Et qu'elle soit brûlée": Ephraïm Maqchaa a enseigné au nom de Rabi Meir: Elle était la fille de Sem, qui était prêtre (cf. *Midrach Beréchit Raba* 85, 10). C'est pourquoi on la condamne à être brûlée.

On verra plus loin que, selon la tradition midrachique, Tamar est une descendante de Melchisédec, considéré comme un prêtre (cf. *Genèse* 14, 18), et qui est assimilé à Sem. Juda lui appliquerait ainsi par avance la loi de la Tora concernant la débauche d'une fille de prêtre, comme il est dit: "Et si la fille de quelque prêtre se déshonore par la prostitution, c'est son père qu'elle déshonore: elle périra par le feu" (*Lévitique* 21, 9). Pourtant, dans son commentaire sur place, Rachi prend soin d'indiquer que ce châtement ne s'applique qu'à une femme dûment fiancée ou mariée. Il écrit alors: "Nos maîtres sont en désaccord sur la chose, mais tous s'accordent à dire que le texte ne parle pas d'une fille libre de tout engagement envers un mari (cf. *Sanhèdrin* 51 a). Or, Tamar n'a pas de mari.

רמב"ן בראשית פרק לח פסוק כד

ויאמר יהודה הוציאוה ותשרף (. . .) ואני לא ידעתי הדין הזה
שבת כהן אינה חייבת שריפה אלא בזנות עם זיקת הבעל,
ארוסה או נשואה, כמו שמפורש בגמרא בסנהדרין (נא ב), אבל
בת כהן שומרת יבם שזינתה אינה במיתה כלל, ובין בת ישראל
ובין בת כהן אינה אלא בלאו גרידא.

Ramban

"Juda répondit: Sortez-la et qu'elle soit brûlée": j'ignore de quelle loi il s'agit! Car la fille d'un prêtre n'est passible de mort que si elle s'est débauchée alors qu'elle était engagée envers un mari, soit fiancée soit mariée, comme l'expose explicitement le traité *Sanhèdrin* (51 b). Tandis que la fille d'un prêtre en attente de lévirat, qui se serait débauchée, n'est en aucun cas passible de la peine de mort. Qu'il s'agisse d'une fille d'Israël ou d'une fille de prêtre, elle tombe uniquement sous le coup d'une simple interdiction.

Une simple interdiction peut amener un châtement corporel, mais elle ne rend jamais passible d'une peine de mort. La condamnation de Juda ne répond donc à aucune loi de la Tora. Ramban précise en outre que la pratique même du lévirat a été introduite dans le monde par Juda, et que nul précédent ne stipulait quelque loi que ce soit au sujet d'une femme réservée au lévirat qui se serait débauchée. Alors pourquoi

s'empresser de la mettre à mort? Parce que son rôle de chef ne supporte aucun déshonneur. Parce que les proches d'un roi se doivent d'être "extérieurement" parfait. Ils ne doivent souffrir aucun reproche des autres.

רמב"ן בראשית פרק לח פסוק כד

ונראה לי שהיה יהודה קצין שוטר ומושל בארץ והכלה אשר תזנה עליו איננה נדונת כמשפט שאר האנשים, אך כמבזה את המלכות, ועל כן כתוב ויאמר יהודה הוציאוה ותשרף, כי באו לפניו לעשות בה ככל אשר יצווה, והוא חייב אותה מיתה למעלת המלכות, ושפט אותה כמחללת את אביה לכבוד כהונתו, לא שיהיה דין הדיוטות כן.

Ramban

Il me semble que, Juda étant un chef, un dirigeant et une autorité dans le pays, la faute de sa bru ne pouvait être jugée selon la loi commune. Son acte devait être considéré comme une forme de sédition. C'est pourquoi il est écrit que "Juda répondit: Sortez-la et qu'elle soit brûlée". Les gens vinrent donc le consulter pour qu'il fasse de sa belle-fille ce que bon lui semble. Il la condamna à mort par respect pour la royauté. Il la jugea comme si elle avait déshonoré son père en regard du respect dû à son rang, et non selon le jugement d'un individu ordinaire.

Aux individus extraordinaires, châtement extraordinaire. La question de l'honneur occupe donc une place centrale dans l'attitude de Juda. Non pas son honneur privé qui, comme on l'a vu, est plutôt misérable, mais son honneur public déterminé par la reconnaissance sociale. Là aussi, Tamar connaît son homme. Elle sait qu'elle doit le ménager. Elle a conscience qu'on ne traite pas un roi comme on traite un homme du commun. Il ne faut jamais accuser publiquement un roi, son honneur lui interdisant de répondre, sa réaction serait forcément inappropriée. Mais on peut lui faire comprendre sa faute, subtilement, et lui donner l'occasion de se repentir. Elle envoie donc à Juda les signes qu'il lui avait confiés, et c'est lui qui décidera d'agir en conséquence: "Comme on l'emmenait, elle envoya dire à son beau père: Je suis enceinte du fait de l'homme à qui ces choses appartiennent. Et elle dit: Reconnais, je te prie, à qui appartiennent ce sceau, ces cordons et ce bâton" (V.25).

רש"י בראשית פרק לח פסוק כה

והיא שלחה אל חמיה: לא רצתה להלבין פניו ולומר ממך אני מעוברת, אלא לאיש אשר אלה לו, אמרה אם יודה מעצמו יודה, ואם לאו ישרפוני, ואל אלבין פניו. מכאן אמרו נוח לו לאדם שיפילוהו לכבשן האש ואל ילבין פני חברו ברבים.

Rachi

"Elle envoya dire à son beau père": elle ne voulait pas lui faire honte en déclarant "C'est de toi que je suis enceinte!". Elle dit donc: "Je suis enceinte du fait de l'homme à qui ces choses appartiennent". Elle pensait que s'il le reconnaissait, ce ne pouvait être que de lui-même; sinon, elle préférerait être brûlée que de lui faire honte en public. De là, les sages dirent: Mieux vaut se laisser jeter dans une fournaise ardente que faire honte publiquement à son prochain (*Sota* 10 b).

Tamar connaît la difficulté de ce qu'elle réclame de Juda. Elle sait que l'espérance qu'un homme endosse son déshonneur et fasse l'aveu public de sa faute est faible.

רש"י בראשית פרק לח פסוק כה

הכר נא: אין נא אלא לשון בקשה, הכר נא בוראך ואל תאבד שלוש נפשות.

Rachi

"Reconnais, je te prie": le mot נא ("je te prie") est un terme d'imploration (cf. *Bera'hot* 9a). Comme si elle lui disait: "Je t'en supplie! Reconnais ton créateur, et ne provoque pas la perte de trois vies humaines!"

L'importance que Juda accorde à cette reconnaissance, ainsi que la connaissance de ses mécanismes, rend son aveu postérieur encore plus signifiant. Mais qu'avoue-t-il exactement? Il déclare: "Elle est plus juste que moi, car il est vrai que je ne l'ai point donnée à Chéla mon fils" (V. 26). Notre traduction ne reflète pas la lecture de Rachi qui saisit dans les paroles de Juda un aveu complet. Il décompose la formule initiale: non pas "elle est plus juste que moi", mais "elle [dit] juste", "[l'enfant] est de moi".

רש"י בראשית פרק לח פסוק כו

צדקה: בדבריה. ממני: היא מעוברת (. . .).
 כי על כן לא נתתיה: כי בדין עשתה, על אשר לא נתתיה לשלה
 בני.

Rachi

"Elle est juste" dans ses paroles." De moi" elle est enceinte (...).

"Car il est vrai que je ne l'ai point donnée à Chéla mon fils": elle avait le droit d'agir comme elle a fait, car je ne l'avais pas donnée à mon fils Chéla.

Ramban ne décompose pas la formule initiale comme Rachi, mais il donne à l'aveu de Juda une portée plus grande encore. En reconnaissant que Tamar est "plus juste" que lui, Juda fait l'aveu public de sa faute et reconnaît ses torts.

רמב"ן בראשית פרק לח פסוק כו

צדקה ממני (. . .) הנכון שהוא כמו צדיקים וטובים ממנו (מ"א ב לב), ויאמר אל דוד צדיק אתה ממני כי אתה גמלתני הטובה ואני גמלתיך הרעה (ש"א כד יז), צדקה במעשיה יותר ממני, כי היא הצדקת ואני החוטא אליה שלא נתתיה לשלה בני. והטעם כי שלה הוא היבם ואם לא יחפוץ לקחת את יבמתו, אביו הוא הגואל אחריו. . .

Ramban

"Elle est plus juste que moi": l'interprétation correcte est semblable aux versets: "plus justes et meilleurs que lui" (I Rois 2, 32) et "Puis il dit à David: Tu vau mieux que moi, car tu m'as fait du bien, et moi je t'ai fait du mal" (II Samuel 24, 17). Juda déclare qu'elle s'est montrée meilleure que lui par ses actes. C'est elle la juste et c'est moi le fauteur envers elle, car je ne l'ai point donnée à Chéla mon fils! La raison en est que Chéla avait l'obligation du lévirat et que s'il ne désirait pas la prendre pour femme, son père devait le remplacer dans cette tâche...



Pistes de réflexions et débats

1. Remarques à propos du mariage de Juda avec une femme dite "cananéenne". D'après ceux qui affirment que ce terme ne désigne pas une origine mais font simplement état de sa profession de commerçant, il convient de se demander:
 - Pourquoi cet homme (le père) avait-il perdu sa généalogie, au point de ne transmettre à sa fille qu'un nom professionnel qui ne la concerne en rien? Notez que dans la Bible, un homme dépourvu de généalogie est en général un esclave ou un ancien esclave.
 - La vision de Juda épousant cette femme est celle d'un prince, pourvu d'un nom à particule, épousant une prolétaire. Ce n'est une vision heureuse que dans le cadre mythique de "l'amour". Mais aucun élément du texte n'indique explicitement qu'il s'agissait de cela. Il ne reste donc plus que l'explication par la déchéance humaine et sociale.
 - Inversement, l'idée d'un mariage sous l'empire du désir pourrait être mobilisée par chacun des partis pour justifier que Juda épousât une prolétaire ou une Cananéenne. Voyez plus haut l'explication de Ramban du verset: " Là, Juda remarqua la fille d'un Cananéen appelé Choua" (V. 2).
2. Si l'hypothèse d'un premier mariage sous l'empire du désir s'avère juste, la reprise de la question d'un désir débridé lorsque Juda croise sa bru déguisée en prostituée, fait de Juda l'exact opposé de Joseph. Et, de toute façon, la subtilité de Tamar manœuvrant Juda à travers son désir sexuel est le meilleur gage que puisse donner une femme intelligente de son appréciation d'un homme. Tout comme d'ailleurs sa certitude qu'il saura reconnaître publiquement sa paternité lorsqu'il sera mis en présence des signes qui l'attestent. A travers les yeux de Tamar on découvre en Juda un homme à la fois méprisant dans son rapport aux femmes, et capable cependant d'être honnête jusqu'à la honte.
3. Par comparaison, les sages disent dans le Midrach *Beréchit Raba* 85, 10 que Tamar est la descendante de Chem, assimilé à "Melchisédec, roi de Salem (...)" prêtre du Dieu suprême" (*Genèse* 14, 18).
4. Selon Rachi, l'égarement de Juda, qui se laisse manipuler par sa bru, est un écho indirect de sa faute envers son frère Joseph et envers son père Jacob. Il écrit en effet:

רש"י בראשית פרק לח פסוק כג

הנה שלחתי הגדי הזה: לפי שרימה יהודה את אביו בגדי עזים, שהטביל כתנת יוסף בדמו, רמוהו גם אותו בגדי עזים.

Rachi

"Car j'ai envoyé ce chevreau": Pour avoir abusé son père avec un chevreau, dans le sang duquel il avait trempé la tunique de Joseph (37, 31), Juda fut abusé à son tour avec un chevreau (*Midrach Beréchet Raba* 85, 9).

5. On constate dans ce chapitre que la pratique du lévirat est plus ancienne que le don de la Tora, et qu'elle est aussi pratiquée par d'autres peuples. Même si l'idée en revient à Juda comme le pensent certains commentateurs, elle n'est pas réservée à Israël et le lévirat a cours aujourd'hui encore chez certains peuples africains au Sénégal, au Kenya, etc. Il s'agit à la fois d'une pratique liée à l'héritage du frère défunt et au groupe familial auquel la veuve est apparentée. La confrontation du droit et de la société occidentale dans ces régions avec cette règle antique suscite de nombreuses polémiques, dont on peut suivre les échos dans la presse africaine. Voir par exemple, sur le site Afrik.com
6. Il est assez manifeste, dans ce chapitre, que les rapports entre Tamar et Juda ne sont pas des rapports de simples particuliers mais, comme y insiste Ramban plus haut, des rapports imprégnés de politique, et tenus sous la coupe d'un tiers puissant: l'honneur et la reconnaissance sociale. Ce qui explique la subtilité dont fit preuve Tamar qui, loin de se rebeller contre l'accusation injuste de Juda, lui offrit l'occasion d'avouer sa faute, au péril de sa propre vie. Pourtant, comme l'indique Rachi cité plus haut, les sages ont pris cette attitude en exemple. Ils en ont fait la règle commune entre individus ordinaires. Ils déclarèrent à l'intention de tout homme et de toute femme: "Mieux vaut se laisser jeter dans une fournaise ardente que faire honte publiquement à son prochain" (cf. *Sotâ* 10 b). On peut tirer de cette extension beaucoup d'enseignement.
7. A propos de l'aveu de Juda, Rachi mentionne aussi un autre "aveu", comme si le Dieu provident avait aussi quelque chose à reconnaître dans cette histoire. Lorsque Juda avoue que l'enfant est de lui, une autre voix se fait entendre:

רש"י בראשית פרק לח פסוק כו

ורבותינו ז"ל דרשו: שיצאה בת קול ואמרה ממני ומאתי יצאו הדברים, לפי שהיתה צנועה בבית חמיה גזרתי שיצאו ממנה מלכים, ומשבט יהודה גזרתי להעמיד מלכים בישראל.

Rachi

Nos maîtres dirent sur le mode du midrach (*Sota* 10b, *Midrach Beréchit Raba* 85, 10) qu'une voix céleste se fit entendre et déclara: "de moi" – c'est par ma volonté que la chose s'est faite. Parce qu'elle s'est montrée pudique dans la maison de son beau-père, j'ai décidé que d'elle sortiront des rois, et j'ai décrété que la tribu de Juda donnera des rois à Israël.



Conclusion

Comment conclure un tel texte? Qu'il est un attentat aux bonnes mœurs, à la logique des principes établis, à la famille qui est la réalité la plus "sacrée" du judaïsme? Sans aucun doute. D'abord, parce qu'il atteste la nullité des hommes par un portrait affligeant de la vie sexuelle de Juda et de ses fils. Mais le pire attentat aux bonnes mœurs, c'est l'attitude résolue de Tamar. Elle se prête aux fantasmes éculés de la "prostituée" pour amener Juda à une paternité nouvelle. Parce qu'elle continue de croire en cet homme, et en sa descendance.

A la fin, grâce à elle, la famille paraît sauvée. Et plus encore, puisque les rois d'Israël sont issus de cette union. Mais là encore, les choses ne sont pas si simples. Juda et Tamar ont-ils restauré une famille? Plus précisément, Tamar est-elle devenue la femme de Juda après ces péripéties? La conclusion de leur histoire, comme l'histoire elle-même, est un sujet en controverse.

רש"י בראשית פרק לח פסוק כו

ולא יסף עוד: יש אומרים: לא הוסיף, ויש אומרים: לא פסק, וחבירו גבי אלדד ומידד (במדבר יא כה) ולא יספו, ומתרגמינן ולא פסקו.

RACHI

"Il cessa, dès lors, de la connaître": certains expliquent qu'il "ne continua pas" (cf. *Sifri Baha'alote'ha* 88). D'autres disent au contraire qu'il "ne cessa pas" (cf. *Sota* 10 b). On trouve la même expression à propos d'Eldad et Médad: "et ils n'ajoutèrent pas", qu'Onkelos traduit par: "ils n'ont pas cessé de prophétiser".

Dans le traité *Sota* (10 b), la guemara donne un très grand retentissement à l'aveu de Juda, qui le hisse même au-dessus de son frère Joseph. En effet, contrairement à Juda, Joseph n'a pas fauté envers la femme de son maître. En cela, il "sanctifia le nom de Dieu en privé". Tandis que Juda a fauté envers Tamar; mais par son aveu "il sanctifia le

nom de Dieu en public". Car il montra à tous que la justice est préférable à son propre honneur. Par un retour du scandale.

Peut-être est-ce là ce qu'il faut attendre d'un chef quel qu'il soit? Non qu'il se conduise honnêtement en privé, ni que son comportement soit vraiment à la hauteur de son image publique. Peut-être que nul ne le peut. Mais pour qu'un roi soit digne de ce nom, il doit savoir avouer ses manquements et avoir davantage à cœur l'injustice que son honneur, ou que l'honneur de sa charge. Ce qui justifierait que la lignée de Juda soit celle de David. Comme si la rencontre entre Juda et Tamar n'avait d'autre sens que de produire l'aveu d'un homme et d'un chef.